

## Commune de l'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne)

### Exercices 2019 et suivants

L'Haÿ-les-Roses est une commune de 31 392 habitants située dans le département du Val-de-Marne. L'évolution démographique de la commune est dans la moyenne de celle de la région Île-de-France. Les données socio-économiques y sont également analogues.

La commune est desservie depuis juin 2024 par la ligne de métro 14 ce qui devrait favoriser son dynamisme. Si l'autoroute A6 traversant la commune crée une fracture urbaine, cinq opérations d'aménagement sur son territoire visent à moderniser les équipements publics et à rééquilibrer leurs localisations. Ces opérations relèvent de la compétence de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT GOSB). Toutefois, la commune participe au financement d'équipements publics communaux réalisés dans ce cadre. Ces équipements lui seront rétrocédés une fois ces ouvrages réalisés.

L'examen de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France portait sur la fiabilité comptable et financière, la situation financière, l'achat durable et l'école primaire.

### Les principaux constats de la chambre

- Une situation financière saine et dynamique
- Des progrès en matière de fiabilité des comptes à poursuivre
- Une tenue des comptes à consolider concernant l'inventaire patrimonial et l'information du public
- Des actions intéressantes à conforter en matière d'achats durables, notamment la formalisation d'une stratégie en matière de réemploi et d'usage de matières recyclées
- Une stratégie récente pour les écoles primaires avec des investissements orientés de manière croissante dans la transition écologique et le numérique

### Les principales recommandations de la chambre

- Tenir un inventaire physique et comptable exhaustif et cohérent avec l'état de l'actif conformément à l'instruction budgétaire et comptable en vigueur
- Inscrire les restes à réaliser conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales
- Créer un budget annexe pour la gestion des marchés d'approvisionnement communaux conformément à l'instruction budgétaire et comptable en vigueur
- Renforcer le pilotage financier par la mise en place d'une gestion sous forme d'autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP) des principaux projets d'investissement communaux

### Chiffres clés

- **147 € par habitant** : capacité d'autofinancement nette en 2023 (moyenne des communes de même strate du département à 92 €/hbt et de la région à 104 €/hbt)
- **1 284 € par habitant** : dette en 2023 (moyenne de strate de la région à 953 €)
- **5,3 ans** : capacité de désendettement en 2023 (7,2 ans 2019)